

Un PLUI en mode règlement de comptes à Saint-Victoret

Lors de la dernière réunion publique sur le futur plan local d'urbanisme intercommunal, les joutes oratoires entre élus et habitants ont fusé



Lors de la réunion publique organisée à l'espace Léotard, les habitants de la ville ont été invités à donner leur avis sur les futurs plans d'actions du PLUI mais pour certains, les débats ont vite tourné vers des sujets hors compétence de l'État et de la commune. /PHOTOS M.B. ET D.R.

Les débats ont quelque peu dévié de leur trajectoire vendredi soir lors de la présentation des futurs projets du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) organisée par les représentants de la Métropole.

Alors que les chargés d'urbanisme de l'institution ont tenté de présenter le nouveau zonage cadastral pour la commune ainsi que la liste des projets d'aménagement saint-victoriens, la communication a souvent été brouillée par des échanges musclés lors des séances de questions-réponses entre le maire Claude Piccirillo et certains habitants de la ville et notamment

certaines représentations du comité interquartiers (CIQ) des Sybilles. Une zone non concernée par le PLUI. Le CIQ a protesté contre le fait que cette zone restait pour l'instant classée en zones agricole, empêchant ainsi la construction ou la vente de terrains rendus constructibles. "Restez poli!" et autre "ça fait 40 ans qu'il n'y a plus d'activité agricole ici, alors un peu de cohérence et de flexibilité!" ont ponctué la soirée. Une sorte de règlement de compte un peu maladroît et loin du sujet principal. Le maire, de son côté, a répliqué en "prian de rester poli et d'éviter l'aigreur personnelle et

la violence! On fait notre maximum, mais c'est l'État qui impose ses règles. Nous ne sommes pas là pour faire un débat politique!"

Plusieurs projets dans le viseur

De ce fait, en "marge" des joutes oratoires du soir, plusieurs projets ont été présentés pour la ville. La Barbière, la Roseraie et notamment le pôle multimodal autour de la gare de Pas des Lanciers. Le premier lieu, de 10 ha, se verra revalorisé pour créer un lotissement foncier, principalement une zone de stockage et de logis-

tique. La Roseraie restera, elle, en mode pavillonnaire mais un gros défrichage sera effectué avec une végétalisation des lieux. Enfin, les abords de la gare de Pas des Lanciers, lieu stratégique local pour la mobilité des "actifs" de Saint-Victoret, devraient être réaménagés pour allier développement économique, urbanistique et respect de l'environnement. Une OAP (Œuvre d'aménagement et de programmation) est en cours. En tout cas, si les projets sont, pour certains, en cours, les habitants, eux, sont en tout cas déjà dans les starting-blocks...

M.B.